

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	35 (1989)
Heft:	5
Rubrik:	Agen : Congrès de l'Union des Suisses de France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Agen

Congrès de l'Union des Suisses de France

Le 31^e Congrès de l'Union des Suisses de France (USF) s'est réuni à Agen les 21 et 22 avril 1989 à l'invitation de l'Amicale Suisse d'Agen qui elle-même fêtait son trentième anniversaire. M. Jacques Dreier, Président de l'USF dirigeait les débats et l'on apprécia tout particulièrement la souriante et attentive présence, durant chaque instant de ces deux journées, de M. l'Ambassadeur de Suisse en France et de Mme Carlo Jagmetti. De Berne étaient venus le Professeur Walther Hofer, Président de l'Organisation des Suisses de l'Etranger (OSE), M. Walter Fetscherin, Ministre, chef du Service des Suisses de l'Etranger du Département Fédéral des Affaires étrangères, M. Benito Invernizzi, Directeur du Fonds de Solidarité des Suisses de l'Etranger et M. Rudolf Wyder, Directeur de l'OSE. Soixante-trois sociétés étaient représentées, sur les quatre-vingt une que comporte l'USF et le quorum était largement réuni. Avec les personnes accompagnantes, ce Congrès réunissait plus de cent-vingt participants. Ceux-ci avaient bien préjugé l'excellence de l'accueil qu'ils reçurent, toute marquée de la large cordialité du Sud-Ouest et de la générosité de sa table.

Dans ses mots de bienvenue, M. Armand Ryniker, Président de l'organisation hôte, évoque les quelque cent soixante-dix familles qui constituent la communauté suisse de la région. Beaucoup sont venues au lendemain de la première guerre mondiale pour prendre la relève dans des exploitations agricoles dont les chefs étaient morts au combat. Plus récemment, les membres de l'APGIS vinrent grossir les rangs de cette active association. M. l'archiprêtre Portman, qui

fut vice-président de l'Union des Suisses de France et membre de la Commission des Suisses de l'Etranger (CSE) l'anima pendant de longues années. Ici comme parmi tous les Suisses de l'Etranger, il laisse le souvenir d'une personnalité exceptionnelle. Lui aussi était venu de Suisse pour contribuer à combler un vide : celui de la crise des vocations.

L'Ambassadeur Jagmetti avait choisi d'entretenir les participants au Congrès de la position de la Suisse en tant que puissance armée neutre en Europe, au moment où le peuple va être appelé à se prononcer sur une initiative visant à abolir l'armée dans notre pays*. Soulignant le double concept de la défense, d'une part - dissuasion conventionnelle non offensive créant un élément de stabilité en Europe par le contrôle stratégique des passages alpins - et de l'action positive en faveur de la réduction des tensions internationales, d'autre part - notre place en Corée par exemple - qui justifient et expliquent l'une et l'autre les raisons d'une milice forte et immédiatement opérationnelle, M. Jagmetti montre les aspects que l'on peut considérer comme regrettables de cette initiative si elle aboutissait : l'indépendance du pays, obligé de s'en remettre à un bloc quelconque, serait menacée, la Suisse cesserait d'être ce terrain unique permettant d'accueillir pour leur rapproche-

ment et leurs négociations les forces antagonistes, elle perdrat la place qu'elle peut jouer dans le désarmement nucléaire, conventionnel et dans celui des armes chimiques. En un mot, après presque cinq siècles de neutralité armée, la Suisse deviendrait autre chose. Serait-elle encore la Suisse ?

Il appartient ensuite au Président Dreier de rappeler les circonstances de la création de l'USF à Royaumont. Lui-même et le Président Jean Jacot étaient présents. Déjà l'on y évoqua le vieillissement de la colonie et la question des jeunes. Ces deux problèmes présentent toujours la même acuité, mais l'USF se maintient et les jeunes s'organisent, en Ile-de-France par exemple, où sont associés à nos projets en Val-de-Loire et Pays de Gex pour ne citer qu'eux. Ce qui préoccupe le Président Dreier c'est la représentativité de nos sociétés eu égard à la population suisse de France... problème maintes fois évoqué dans le Messager Suisse. Le recrutement de nouveaux membres est nécessaire, dans la mesure où nos associations sont la base de l'OSE. Plus nombreux seront leurs membres, plus forte sera celle-là. Mais il y a toujours la masse des indifférents, de ceux qui répondent « à quoi bon ». Le système existe : il convient de le nourrir. L'accession au vote par correspondance apportera un éclairage nouveau, sans doute une stimulation. Quant aux Congrès de l'USF, il serait bon de repenser leur formule conclut le Président Dreier et peut-être de les axer sur un thème comme l'a suggéré la Fédération des Sociétés Suisses de Paris (FSSP). La boîte aux idées est ouverte, dit encore Jacques Dreier.

* Une réunion civique d'information sur l'initiative « Suisse sans armée » aura lieu à la Porte de la Suisse le mercredi 8 novembre. Deux parlementaires suisses respectivement partisan de l'initiative et opposé à celle-ci y défendront leur point de vue. Le prochain numéro du Messager Suisse donnera toutes informations à ce sujet.

L'allocution du Président Dreier est suivie par un rapport de M. Olivier Martin, membre de la CSE, sur les activités de cet organisme. L'orateur rappelle comment, dans le projet de loi sur la nationalité et grâce à différentes interventions, le délai d'attente de 12 ans a pu être ramené à 8 pour les conjoints de Suisses de l'étranger souhaitant accéder à la nationalité. Période encore longue si on la compare à ce qui est accordé aux couples résidant en Suisse. M. Martin évoque ensuite la transformation de la CSE en « Conseil » des Suisses de l'Etranger, instance désormais indépendante de la Nouvelle Société Helvétique (NSH), et sur laquelle le M.S. a publié un récent communiqué (N° 4/1989, page 10).

C'est cette même question que reprend le Professeur Wather Hofer qui décrit les liens organiques qui continueront d'assurer les rapports entre le CSE et la NSH ainsi qu'avec le Don Suisse de la Fête Nationale, lequel assure 50 % du budget de l'OSE. Le nouveau règlement adopté pour le CSE a fait l'objet de diverses remarques, précise encore M. Hofer, mais la possibilité existe d'une révision. Il faudrait pour cela que des propositions précises soient faites et que la majorité des membres du CSE se manifeste en ce sens. Donc, affaire à suivre.

Le Ministre Fettscherin donne ensuite différents détails, dans une allocution très remarquée et applaudie, sur les manifestations appelées à commémorer les sept-cent ans du Pacte d'alliance. Le Messager Suisse y reviendra plus largement, mais un article paru en page 25 du N° 6/88 a déjà dit l'essentiel.

Cette revue des activités « bernoises » s'achève par l'intervention de M. Benito Invernizzi qui donne les chiffres des prestations récentes du Fonds Suisse de Solidarité : 8 compatriotes secourus pour un total de 205.000 francs suisses. L'épargne des membres du Fonds s'élève à 56 mio de francs suisses et

ils sont 9 760 sociétaires à y contribuer. Neuf cents nouveaux épargnants ont été enregistrés en 1988. Le Messager Suisse dispose, pour ses lecteurs, de tous documents d'information sur les conditions d'adhésion à cette œuvre de solidarité, qui représente également un bon placement.

Deux interventions encore. Celle de M. André Geiser, membre du CSE, sur les travaux du groupe de travail constitué pour poursuivre l'étude de la question « Suisse/Communauté européenne » après le Congrès de Näfels. M. Geiser met en exergue la « fascination » que le futur marché unique exerce sur nos compatriotes et les pouvoirs publics en Suisse. Le groupe de travail se limitera à l'étude des problèmes des seules personnes physiques. Mais ils sont nombreux : équivalence des diplômes, droit de vote, libre circulation, sécurité sociale, cas particulier des frontaliers, etc. A ces différents égards, la discrimination accrue qui découlera de l'acte unique affectera différemment les Suisses à part entière et les doubles nationaux. Des situations changeront et des décisions seront à prendre. Au plan des importations et des exportations, la Suisse vit pour moitié de ses échanges avec la Communauté européenne (CE). Elle ne peut donc négliger le reste du monde. Un équilibre est à définir. Un rapprochement avec la CE s'impose, à défaut d'une association, voire d'une adhésion, les règles du Traité de Rome restant incompatibles avec notre neutralité armée, notre fédéralisme et notre démocratie directe. Celle, ensuite, de M. Pierre Jonneret, Président de la FSSP, qui rend hommage à Mme Nelly Silvagni, « inventeur du Messager Suisse » et, de ce fait, de toute la presse spécialisée à l'intention des Suisses de l'étranger, à laquelle notre périodique a servi de modèle. Indépendamment de ses qualités de journaliste, qui ne sont

plus à relever, ce sont les qualités de cœur, de courage, d'imagination et de disponibilité de Mme Silvagni qu'il convient de souligner. Il n'est pas un projet de notre communauté, qu'il s'agisse d'un projet parisien ou d'ailleurs, qui n'ait rencontré son appui enthousiaste et efficace et qu'elle n'ait mené à chef lorsque cela lui était demandé. La célébration de la Fête nationale en est un exemple, la restauration de la chapelle œcuménique de la Maison Suisse de Retraite d'Issy-les-Moulineaux en est un autre et le plus récent.

A l'invitation du Président Dreier, le Congrès a longuement applaudi Mme Silvagni dont l'absence n'était justifiée que par le souci d'une injustifiée modestie.

Comme tout Congrès ne se conçoit pas sans agapes, excursions et réceptions, ceux qui avaient choisi d'aller en Lot-et-Garonne furent comblés : réception dans la « salle des illustres » de l'Hôtel de Ville, où le Maire, M. le Docteur Chollet, rappela avec à propos que l'aventurier helvète Divico, qui cherchait à s'assurer le soleil et les vignes (déjà !) de la Saintonge, après s'être joué des légions romaines du Jura aux bords de la Garonne, se fit finalement rosser pas bien loin de la capitale des pruneaux. Réminiscences émues, pour la petite majorité de réformés que nous devions être, à la visite de Neyrac qui fut un temps la capitale du Royaume de Navarre et où le Vert-galant fit, dit-on, ses premières armes en amour et en politique, avant de se lancer dans la théologie bien conçue. Bombances diverses et dégustation d'Armanac, folklore occitan : quel grand merci nous devons à tous nos amis de là-bas !

Réd.